



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 28/02/2013 au club-house du domaine

Réf : CRSy2013-2

Présents : Michel REDON, Président, - Patrick LAGUIONIE, Secrétaire- Jean-Paul MARTIAL, Trésorier – Franck DANIEL, Syndic - Franck TODERO, Syndic - Patrice VANNESSON, syndic.
La séance est ouverte à 18 heures 30 dans la salle du Club-House.

1. Election du Président, du Trésorier et du Secrétaire

Conformément à l'article 17.1 le Syndicat a élu en son sein le Président, le Trésorier et le Secrétaire à l'unanimité : **Président** : Michel REDON – **Trésorier** : Jean-Paul MARTIAL – **Secrétaire** : Patrick LAGUIONIE – **Syndics** : Franck DANIEL - Franck TODERO et Patrice VANNESSON.

Franck TODERO sera le référent « Tennis » chargé de ce dossier. Il assumera aussi la responsabilité du « Club-house », il sera en effet chargé de centraliser les réservations et de contractualiser la mise à disposition de la salle et de la cuisine. Michel REDON sera le référent « Piscines ». Patrice VANNESSON sera notre consultant pour les questions juridiques.

2. Agenda

- **Samedi 23 mars** : nettoyage, débroussaillage du talus du parc à chèvres. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Rendez-vous à 9h au club-house
- **Samedi 13 avril** : journée travaux, entretien. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Rendez-vous à 9h au club-house
- **Vendredi 19 avril** : commission « Vie du Domaine ». Ordre du jour : fête des voisins
- **Vendredi 31 mai** : repas champêtre - fête des voisins – vers 19 h.
- Ouverture des piscines... fin mai, début juin... quand il fera beau !

3. Assurances

Le changement d'assureur sera fait à l'échéance de notre contrat avec GROUPAMA soit le 10/08/2013. Nous serons alors couverts par la SMACL.

4. Lot n°3

L'acte de « notoriété acquisitive¹ » a été soumis par le notaire à Mme la Conservatrice des Hypothèques qui n'a pas souhaité effectuer le transfert de propriété vers l'ensemble des propriétaires du Domaine. L'affaire apparaissant trop complexe en raison du nombre élevé de propriétaires, il est donc envisagé que ce transfert se fasse au bénéfice de l'ASL qui en a juridiquement la possibilité.

5. Travaux, exécution du budget prévisionnel

Le devis définitif de réfection du grillage nous est parvenu, il se chiffre à 5382 €

Le devis fourni par M. CHAUMONT concernant l'aménagement en terrasse bois du « triangle » d'herbe des piscines se chiffre entre 13000 et 17000 €, soit un coût bien plus élevé que celui de Garonne-Paysage (10169€, remis de 10% à 8950€). C'est donc cette dernière société qui réalisera ces travaux dans le courant du mois de mars.

Le contrat d'entretien des espaces verts pour 2013 a été signé avec Garonne-Paysage.

Nous attendons un second devis d'un électricien pour les travaux de correction de l'alimentation du club-house.

6. Fonctionnement des commissions

L'assemblée générale du 23/02 a fait remonter quelques difficultés dans le fonctionnement des commissions¹. En conséquence, le Syndicat reverra et précisera leur fonctionnement dans les prochains mois. Concernant l'information relative à ces commissions, il est rappelé que celles-ci font systématiquement l'objet d'envoi par mél et d'affichage.

Le Secrétaire
Patrick LAGUIONIE

¹ Cf PV de l'AG du 23/02/2013